tuation serait incommode dans le chenal seront rentrés au port.

Il a été protesté contre l'attitude des pilotes qui continuent leur service.

A l'issue de la réunion, un groupe a parcouru les bassins et a fait abandonner un bateau des ponts-et-chaussées.

Ce groupe a fait cesser un instant le travail à bord du vapeur « Pluton », où la chaudière du treuil était chauffée par un inscrit. Un autre chauffeur, non inscrit, a dû prendre sa place.

Les équipages du vapeur « Armorique », des voiliers « Mathilde », « Armée » et « Marie-Louise », entrés dans la nuit de dimanche, ont également débarqué.

Sur rade se trouvent quatre navires qui ne peuvent entrer faute de remorqueurs.

150 bateaux de pêche sont restés au port.

150 gendarmes, à pied et à cheval, arrivés lundi matin, surveillent les ponts et écluses ; ils sont secondés par la police.

Le sous-préfet et le capitaine de gendarmerie Vernet ont parcouru le port, où toutes les mesures d'ordre sont prises.

Enfin, à quatre heures, les inscrits se sont réunis de nouveau à la Bourse du Travail.

Université catholique

Doctorat en Droit. — MM. Gilbert Josson, de Lille, et Adrien Le Roy, de Calais, ont subi avec succès le premier examen de doctorat (Sciences juridiques).

ROUBAIX

Contre la pornographie. — Commencée à neuf heures, la réunion antipornographique organisée dimanche, dans la salle Dominique Rousseau, rue de l'Alouette, n'a pris fin que vers onze heures.

Plusieurs centaines de personnes y assistaient. M. Sevin, secrétaire général de la Ligue de protestation contre la licence des rues, la présidait.

Des discours ont été successivement prononcés par MM. Sevin, Napoléon Lefebvre, Victor Diligent et Gounelle.

Fréquemment interrompus par les applaudissements de l'assistance, ces divers orateurs ont protesté, au nom de la morale publique, au nom de la femme, au nom de l'enfant, contre l'étalage scandaleux de revues et de livres obscènes dont souffre notre pays.

Puis, M. Pourésy a fait une conférence, également applaudie, qu'il a terminée par la lecture de l'ordre du jour suivant :

Les personnes présentes « acclament l'union de toutes les forces morales du pays pour lutter contre l'immoralité et réclament énergiquement, pour la protection de la jeunesse, l'application de la loi du 16 mai 1898 ».

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité.

Dans la police. — M. Théophile Cochez, brigadier de police attaché au bureau de M. le Commissaire central, a commencé hier à remplir les fonctions de sous-inspecteur, en remplacement de M. Désiré Châtelet, retraité. Il a été remplacé dans son ancien service par le sous-brigadier Moguet.

Tous deux seront promus à leur nouveau grade de sous-inspecteur et de brigadier le jour de la fête du 14 juillet.

Nos félicitations à MM. Cochez et Moguet.

En route pour les grèves. — Trois gendarmes à cheval et quatre gendarmes à pied ont quitté Roubaix, hier, sous le commandement du maréchal-des-logis Bourdrel. Ils se rendaient à Dunkerque où ils avaient à assurer le service d'ordre pendant toute la durée de la grève des inscrits maritimes.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 3 et 11, rue du Bois, Roubaix.

Les accidents du travail. — M. Alexandre Marta, 26 ans, rue de Naples, 8, maçon chez M. Paul Rasson fils : chute d'une brique sur le pied gauche. 15 jours de repos.

— M. Gaston Piquart, rue de Turenne, 15, homme de peine chez MM. Vanaverbecq et Defrance : paillette de plomb chaud dans l'œil gauche. 15 jours.

— M. Emile Delmotte, 32 ans, rue de la Paix, cour des Beaux-Arts, rattacheur chez MM. Alfred Motte frères et Porisse : entorse de l'épaule gauche. 15 jours.

— M. Henri Thérin, 18 ans et demi, rue Archimède, cour Wibaux, teinturier chez MM. Browaeys de Geyter : blessé au pied droit en heurtant un ponton. 15 jours.

— Mlle Mathilde Cornet, 20 ans, rue de l'Espérance, 61, mécanicienne chez M. Georges Couston : panaris suite de piqûre. 15 jours.

— M. Victor Delhaye, 48 ans, briquetier chez M. Alfred Delcourt : plaie au pied en marchand sur un éclat de verre. 3 semaines.

Un incendie rue Turgot. — Lundi, à midi, des passants remarquaient que de la fumée s'échappait d'une petite dépendance de la fabrique de sacs en papier, exploitée, rue Turgot, 178, par Mme Vandenbrouck.

Ils s'empressèrent de donner l'alarme. Des voisins, MM. Richart Dupont, cabaretier, et son logeur, Deruyck Arthur, enfoncèrent la porte du petit magasin où un stock de papier se consumait.

A l'aide de seaux d'eau, ils purent se rendre maîtres du commencement d'incendie; les pompiers, arrivés peu après, n'eurent pas à intervenir.

Les dégâts s'élèvent à quelques milliers de francs. On croit que le feu a été communiqué par un bidon d'essence qui aurait fait explosion.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA GRÈVE
des Inscrits Maritimes

AU MINISTÈRE DE LA MARINE

Paris. — Voici des détails officiels sur la réception des délégués des inscrits maritimes par le ministre de la marine :

Parlant au nom du Comité de défense des gens de mer, M. Lapeyre a déclaré que le projet de loi sur les demi-soldes, déposé par le gouvernement ne répondait pas aux vœux des populations intéressées, qui, sans en rejeter les grandes lignes, souhaitent d'y voir apporter quelques améliorations de tarif.

Si le gouvernement, a ajouté M. Lapeyre, consent à accepter le principe de ces améliorations, les délégués pourraient télégraphier à leurs camarades de reprendre le travail.

M. Armez, président de la Commission de la marine de la Chambre, a déclaré que le projet ministériel, dans ses grandes lignes, lui paraissait le seul acceptable, mais que la porte restait cependant ouverte à des améliorations raisonnables.

M. Thomson a commencé par protester de la sollicitude du gouvernement à l'égard des inscrits.

Il a exposé toutes les satisfactions qui avaient déjà été données aux populations maritimes par les lois du 21 décembre 1905 sur la caisse de prévoyance, du 23 avril 1906 sur le crédit maritime, du 11 juillet 1906 sur la protection de la pêche, du 11 avril 1906 sur le monopole du remorquage assuré à l'armement français.

Le ministre, après avoir rappelé que le projet de loi sur la réglementation du travail à bord des bâtiments du commerce, avait été voté rapidement grâce à l'appui du gouvernement, a déclaré que le projet de loi sur les demi-soldes constituait, de la part de l'Etat, un effort considérable.

Mais, a dit M. Thomson, avant tout, dans votre propre intérêt, comme pour sa propre dignité, la Commission demandera aux inscrits de reprendre immédiatement le travail; ensuite on discutera dans le calme, sinon le gouvernement se souviendrait que son premier devoir est d'assurer le maintien des relations et des transactions maritimes de la France, non seulement avec l'Algérie et la Tunisie, mais avec le monde entier.

M. Thomson a conclu en déclarant que si la grève se terminait immédiatement, mais à cette condition seulement, il ne poursuivrait l'application d'aucune sanction contre les grévistes et interviendrait auprès des compagnies pour obtenir d'elles une mesure de clémence à l'égard de leur personnel.

DEVANT LA COMMISSION DE LA CHAMBRE

En sortant du ministère de la marine, les délégués se sont rendus à la Chambre et ont été reçus par la Commission de la marine.

Le président, M. Armez, leur a fait connaître que la Commission avait consenti à les entendre, avec cette pensée que leur démarche ne pouvait, à aucun degré, être considérée comme un moyen d'intimidation.

Il a ajouté que la délégation n'avait pas à discuter avec la Commission, mais qu'elle devait se borner à exposer ses vœux.

Il ne leur a pas caché que les inscrits lui paraissaient avoir compromis leurs intérêts en se mettant en grève.

M. Armez dit que la Commission, n'ayant pas encore délibéré, il ne pouvait prendre aucun engagement en son nom et les a invités à formuler leurs revendications par écrit.

Il ne leur a pas laissé espérer que le Parlement adopterait un projet plus onéreux que celui du gouvernement et les a engagés à faire tous leurs efforts pour mettre fin à une grève qui ne pourrait, en se prolongeant, que leur aliéner les bonnes dispositions de la Chambre à leur égard.

A MARSEILLE

Les inscrits se sont réunis hier, à cinq heures, à la Bourse du Travail.

Les orateurs ont protesté contre la mesure prise par la Compagnie Transatlantique, qui vient de révoquer tous ses officiers.

Un vote de blâme a eu lieu ensuite, à l'unanimité, et les assistants se sont séparés sans incident.

A NANTES

Les inscrits ont envahi, hier, à deux heures, les chantiers de l'usine de St-Gobain. Ils ont sauté à bord du vapeur en partance « Belleil », ont mis bas les feux et ont entraîné l'équipage.

Ils ont également débauché l'équipage du vapeur « Racine ».

A BREST

Le capitaine du vapeur « Glaneuse » a déposé, hier après-midi, son rôle à l'inscription maritime, et a quitté son navire avec l'équipage.

Le vapeur « Elorn », arrivé hier matin de Nantes, déposera son rôle après que son déchargement aura été opéré.

A DIEPPE

Les inscrits ont décidé qu'à partir du 5 juin, personne ne devait rester à bord des steamers et des bateaux de pêche, sauf le capitaine et le chef mécanicien.

Ils ont envoyé une délégation au maire de Dieppe, pour lui demander la fermeture de la poissonnerie.

LE DIMANCHE A LA CASERNE

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée la circulaire suivante :

Il a été constaté que, malgré les dispositions du décret du 20 octobre 1892 portant règlement sur le service intérieur, les hommes sont quelquefois réunis le dimanche pour certaines revues d'ensemble, notamment des revues de santé.

Le ministre rappelle que le dimanche doit être consacré au repos.

Les seuls travaux autorisés au cours de ce jour sont ceux qu'il n'est pas possible de remettre au lendemain : tels que des travaux de propreté de chambre et de quartier, distribution de vivres, etc..., mesures nécessaires à l'entretien journalier des hommes et des chevaux.

Signé : PICQUART.

LA LOCATION DES PRESBYTÈRES

Circulaire de M. Briand

Paris. — Le ministre des cultes adresse aux préfets une circulaire dans laquelle il leur prescrit les mesures à prendre contre les municipalités qui laissent les curés ou les desservants occuper gratuitement et sans bail les presbytères.

Voici le passage essentiel de cette circulaire :

Si vos observations restent sans effet, vous aurez à rechercher les sanctions auxquelles il conviendrait de recourir.

Vous examinerez notamment s'il n'y aurait pas lieu d'user des prérogatives dont vous êtes investi en matière budgétaire, lors du règlement du budget supplémentaire pour 1907 d'une commune dont la municipalité agirait comme il vient d'être dit.

Vous apprécierez s'il ne serait pas opportun de modifier, dans la mesure où la loi municipale vous y autorise, les crédits inscrits à ce budget pour dépenses facultatives.

Ces crédits pourront légitimement être diminués ou même rejetés, jusqu'à concurrence d'une somme égale au montant du loyer auquel l'ancien presbytère aurait pu être loué.

Si vous ne croyez pas devoir prendre cette mesure, vous pourrez en revanche ajouter aux recettes, à titre de prévision omise par le Conseil municipal, une somme représentant le loyer du presbytère.

L'une ou l'autre de ces modifications pourra également être faite au budget primitif voté par le Conseil municipal pour 1908, si lors du règlement de ce budget vous ajoutez aux prévisions de recettes une réduction de centimes additionnels pour insuffisance de revenus, dans la mesure ou par suite de la nouvelle recette inscrite, cette imposition ne serait plus justifiée par une réelle insuffisance des revenus ordinaires.

Indépendamment de ces sanctions d'ordre budgétaire, lorsqu'une action plus rapide s'imposerait à votre avis, vous pourriez mettre le maire en demeure de faire expulser le ministre du culte qui persisterait à occuper le presbytère dans les conditions illégales que j'ai signalées et si cette injonction reste sans effet procéder à cette expulsion par la voie administrative ».

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTÊME Thomas fils, SUPÉRIEUR à tous, 5, rue du Prieu, LILLE

du 3 juin

Naissances. — Marie Delsplace, rue Vaucanson, 44. — Henriette Dumazy, rue de la Gare, 11. — Léonie Hannotte, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 20. — Julie Delannoy, rue du Caire, cour Bonnave, 8. — Maurice Dutat, rue de Tunis, 2 bis. — Raoul Levêque, rue Coligny, fort Cavroit, 21. — Emile Desprez, rue Blanchemaille, 126. — Georges Allegaert, rue de la Concorde, 4. — Hélène Vrammont, rue Bernard, cour Verkindère, 5. — Charles Vankeyneulen, rue Lafayette, 29. — Germinale Marchale; Eugénie Halre; Marcean Dumoulin, boulevard de Cambrai. — Léon Parsy, rue du Bassin, 13. — Jules Lutun, rue Pellart, 75.

Mariages. — Frédéric Crop, tisserand, et Irma Raux, tisserande. — Adolphe Verbrogh, apprêteur, et Joséphine Derudder, soigneuse.

Décès. — Pierre Leys, 44 ans, rue de la Barbe-d'Or, 6. — Perrine Buino, 40 ans, rue Leuze, 36. — Augustine Corret, 66 ans, rue de l'Hospice. — Blanche Vanhoutte, 19 ans, place du Trichon, 4. — Léocadie Manche, 70 ans, rue de l'Alma, 85.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Mercredi 5 juin, à 7 h. et demie, messe solennelle de l'an pour Clémence Houtteman; à 8 h., obit de l'an pour Elise Hennion.

Accident du travail. — Aux établissements Kuhlmann, M. Victor Julien, journalier, est tombé d'un cristallisoir. Contusion au genou gauche avec hydarthrose. 25 jours de repos prescrits par le docteur Tribou, de Leers.

WATTRELOS. — Du 3 juin. — Naissances. — Alfred Hieu, Place, 18. — Florence De Wilde, Beck. — Gustave Deprost, Plouys. — Robert Colpaert, rue Nadaud, 35 bis. — J.-B. Durinck, Petit-Tournai.

Publications. — J.-B. Hantson, ouvrier agricole, et Adronie Lameyn, soigneuse. — J.-B. Dujardin, homme de peine, et Maria Samalgne, ménagère. — Jules Flipo, apprêteur, et Laure Bény, tisserande. — Gustave Lebrun, rentreur et Hélène Noutelaert, ourdisseuse. — Léon Desprez, tisserand, et Zoé Nutte, doubleuse. — Georges Despierre, tisserand, et Marie Castelain, soigneuse. — César Sory, homme de peine et Marie Delrue, retordeuse. — Clovis Dheinant, trieur de laine, et Angèle Defatte, visiteuse de pièces.

Mariage. — Richard Landrieu, employé de commerce, et Angèle Thierry, épicière.

Décès. — Florimond Duquesnoy, 61 ans, tisserand, Houzarde. — Jean Vanoverbecque, 19 ans, mécanicien, rue Saint-Vincent-de-Paul. — Edouard Delrue, 81 ans, sans profession, Petit-Paris.

CROIX

Le crime de Croix

DOUBLE ARRESTATION

Après la mise en liberté des membres de la famille Lucas, voici que la sûreté roubaisienne, sur les ordres de M. Vérin, vient d'arrêter deux individus: Achille Tarlynck, dit le Roux, rue de Tourcoing, et Robert Brice, rue de Tunis.

Ces arrestations auront-elles un effet plus heureux que celles faites jusqu'ici ?

Nous ne tarderons pas, sans doute, à le savoir.

Statistique mensuelle. — Le bureau de l'état-civil a enregistré, pendant le mois de mai, 21 naissances, 11 mariages et 18 décès.

CROIX. — Publications de mariages. — Eugène Cnudde, magasinier à Roubaix et Valentine Bouteville, couturière à Roubaix. — Henri Gruyelle, industriel à Croix et Agnès Carneau, s. p. à Calais. — Philémon Sutein, journalier à Roubaix et Marguerite Corne, empaqueteuse à Croix. — Alphonse Jorion, employé à Roubaix et Marguerite Vandoosselaere, s. p. à Roubaix. — René Dutot, domestique à Wielsbeecke (Belgique) et Marie Vandenbroeche, servante à Croix.

LYS-lez-LANNOY. — du 3 juin. — Naissance — Liénard Alphonse, rue Saint-Louis.

HEM. — du 1er au 3 juin. — Louise Watcnevyck, Place. — Emile Décottegnies, le Civron. Décès. — Sophie Duquesne, 71 ans, Citadelle.

Mariages. — Charles Desmet, teinturier et Octavie Weernevyck, journalière. — Hespel Eugène, maréchal à Baisieux et Louise Claisse, couturière à Hem.

TOURCOING

ENTÊTEMENT N'EST PAS SAGESSE

Après la manifestation de dimanche, si digne de la cause de la liberté, il convient de mentionner — sans plus — le dépit du journal officiel de la Mairie.

Les faits sont là qui dispensent de toute polémique.

Mobiliser tous les hommes disponibles de la première légion de gendarmerie pour s'opposer à une protestation contre la suppression de processions que le Maire et son journal affirmaient être « impopulaires » c'est se donner à soi-même un démenti. Vis-à-vis de la population c'est se rendre ridicule.

Et quand cette population, malgré d'incroyables mesures coercitives, se lève tout entière calme et digne et transforme nos rues en églises où elle chante le « Credo », il n'y a pas de doute : les processions n'ont jamais cessé d'être populaires — ce qui est impopulaire, c'est l'arrêté de M. le Maire.

La manifestation de dimanche a été la réponse sans réplique des Tourquennois qui n'entendent pas être menés à la cravache.

Et maintenant, l'arrêté sera-t-il rapporté ? Entêtement n'est pas sagesse. Si le Maire persiste dans son attitude de dompteur les électeurs auront à aviser.

UN HOMME ÉCRASÉ
sous un chargement de 4000 kilos de charbon

Lundi après-midi, M. Auguste Vautrée, 36 ans, domestique au service de M. Dhalluin, entrepreneur à Linselles, vint à la gare des Francs, prendre livraison de 4000 kilos de charbon. Il s'en retournait avec ce chargement placé sur un chariot quand, au gravier de Bondues, par une circonstance encore inexpliquée, il tomba de son siège sur la chaussée. Une roue de son véhicule lui passe sur le corps. Des passants le relevèrent et l'ayant transporté à la fabrique de margarine de M. Wagnon, ils appelèrent les docteurs Desbonnets, Vermeesch de Tourcoing et Butruille de Mouvaux.

Les médecins constatèrent une fracture du bassin et des lésions internes entraînant des vomissements de sang. De plus le pouce droit est fracturé en plusieurs endroits. Le malheureux a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Le docteur Cattenu lui a continué les soins qui lui avaient été précédemment donnés mais il a peu d'espoir de le sauver.

M. Auguste Vanhée, qui est marié et a trois enfants en bas-âge, habite Linselles.

Mgr Delamaire. — Sa Grandeur Mgr le Coadjuteur a confirmé hier matin 53 enfants au Collège du Sacré-Cœur, après y avoir célébré la sainte messe. Au cours de la cérémonie, des chants de circonstance furent parfaitement exécutés.

Avant de se retirer, Monseigneur reçut les élèves dans la cour d'honneur, pour y entendre les compliments des grands et des petits. Sa Grandeur y répondit en termes charmants, en laissant à tous de paternels conseils.

De la gerbe de fleurs qui lui fut offerte, Monseigneur voulut faire hommage à Mgr Leblanc, dont le buste est placé en face la porte d'entrée. Cette délicate attention toucha profondément les témoins de cette scène.

Du Collège, Monseigneur visita l'asile des Petites Sœurs des Pauvres et porta aux religieuses qui le dirigent avec tant d'abnégation, et aux vieillards qu'elles y soignent, ses consolations et ses encouragements.

A dix heures et demie, la voiture épiscopale s'arrêtait au presbytère de Saint-Christophe.

Un cortège s'organisa aussitôt, et Sa Grandeur parcourut le pourtour de l'église, bénissant les petits enfants et souriant à tous, serrant la main des ouvriers qui se pressaient sur son passage. M. le vicaire général Carlier et M. le chanoine Ponceaud accompagnaient Monseigneur.

350 enfants reçurent la Confirmation. Les chants furent exécutés par les Enfants de Marie de la paroisse.

Monseigneur regagna le presbytère au milieu de la foule qui l'acclamait et chantait le traditionnel vivat.

Bonne et réconfortante manifestation de la foi de notre chrétienne population.

Jeunesse Catholique. — Aujourd'hui mardi, à huit un quart du soir, salle du Patronage, rue du Rhin, réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique du Sacré-Cœur. Le Comité s'est assuré le concours de l'ex-capitaine Magniez, qui y fera une causerie très intéressante. Les hommes seront admis à cette réunion.

Notre-Dame des Anges converti en lycée de jeunes filles. — L'adjudication de 269.600 fr. de travaux a eu lieu lundi après-midi. En voici les résultats :

1er lot. — Maçonnerie : M. Catteau Emile, 10 %, adjudicataire; M. Emblans-Vermont, de Roubaix, 8 %.

2e lot. — Carrelages : MM. Alphonse Dénève, de Roncq, 61,75 %, adj.; V. Ringot, de Roubaix, 7 %; Victor Bouquey, de Lomme, 18,50 %; veuve Delecœuillerie, de Tourcoing, 16,75 %.

3e lot. — Pierres : MM. Edmond Pachy, de Roubaix, 17,50 %; veuve H. Wille, de Roubaix, 13,25 %; E. Chantry, de Lille, 6 %; Narcisse Labis, de Roubaix, 22,75 %, adj.

4e lots. — Enduits et plafonds : MM. E. Balenghien, de Tourcoing, 8 %; Alphonse Beert, de Roubaix, 21 %, adj.; François Dupire, de Tourcoing, 15 %.

5e lot. — Couverture : MM. L. Debats-Paris, de Tourcoing, 38,50 % ; Hercelle-Leruste, de Tourcoing, 27,25 %; Lecrinier fils, de Roubaix, 8 %; Fl. Desbarbieux, de Croix, 31 %; Edm. Evins, de Lille, 14,25 %; Vanheuene Achille, de Roubaix, 18,75 %; Henri Corbeau, de Paris, 35 %, adj.; Léon Thomassin, de Paris, 34,90 %; Viete Désiré, de Lille, 10,06 %; Alphonse Destailleurs, de Tourcoing, 26,75 %.

6e lot. — Charpente et menuiserie : MM. Marmitte François, de Tourcoing, 13,50 %; Roussel Augustin, de Comines, 5,25 %; A. Quatannens, de Tourcoing, 15 %, adj.

7e lot. — Plomberie : MM. Louis Debats-Paris, de Tourcoing, 38,50 % ; Hercelle-Leruste, de Tourcoing, 27,25 % ; Alphonse Haussy, de Lille, 13 %; Viete Désiré, de Lille, 25,05 %; A. Carette, de Lille, 13 %; Léon Thomassin, de Paris, 36,80 %; Corbeau Henri, de Paris, 35,30 p. c.; Alph. Destailleurs, de Tourcoing, 35,75 %; Lecrinier fils, de Roubaix, 7 %; Floris Desbarbieux, de Croix, 29 %; Vanheuene Maxime, de Roubaix, 8,50 %; M. Debats, de Tourcoing, adj.

8e lot. — Serrurerie et gros fers : La Société des Forges et Ateliers du Nord, de Tourcoing, 1 %, adj.

9e lot. — Peinture et vitrerie : MM. Albert Croin, de Hem, 6,50 %; Louis Lempereur, de Roubaix, 7 %; L. Staelsbaeder, de Roubaix, 7,25 %; Eugène Carbonnelle, de Roubaix, 6 %; Louis Delepoulle, de Lille, 8 %; Maes Félix, de Tourcoing, 20,75 %, adj.; Hector Fontaine, de Tourcoing, 15,75 %; Simon Alfred, de Lille, 8 %; André Morel, de Lille, 3 %.

BACHES IMPERMÉABLES, TOUS GENRES
Fd HOUZIAUX
7 rue Dubbel, (près la place St-Jacques), TOURCOING

Le Brun-Pain proteste. — Cent électeurs réunis dimanche à midi, au café Procope, rue du Brun-Pain, ont voté, à l'unanimité, un ordre du jour de protestation contre la suppression des processions qui avaient lieu depuis toujours à Tourcoing avec l'assentiment de la population. Ils ont également protesté contre les menaces de M. le Maire envers le clergé et les catholiques.

Nous enregistrons avec plaisir cette protestation. Comme celle qui fut énoncée la semaine dernière par la Croix-Rouge, elle émane d'électeurs jugeant l'acte de l'élu.

Or, ce sont les électeurs qui font les élus. Tout est là.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 17 étrangers dont 7 hommes, 6 femmes et 4 enfants se sont fixés à Tourcoing. Par contre, 9 autres étrangers, 5 hommes et 4 femmes ont quitté notre ville.

Départ de gendarmes. — Cinq gendarmes des brigades de Tourcoing ont quitté leur caserne lundi matin se rendant à Dunkerque pour la grève des inscrits maritimes.

On demande des musiciens. — Le colonel du 33e régiment d'infanterie à Tours, accueille favorablement toutes demandes d'engagements volontaires pour trois ans faites par des jeunes gens pourvu d'un instrument à vent, à cordes, à clavier ou à percussion et désireux de servir en qualité de musiciens.

Faveurs spéciales : Pension à la cantine, autorisation de suivre les cours de l'Ecole de musique, autorisation de diriger ou faire partie des orchestres de la ville, admission au cours gratuit d'harmonie et d'orchestration organisé par le chef de musique, etc.

Blessé par une pierre. — M. Martial B..., l'employé de commerce blessé par une pierre jetée par un rôdeur à l'issue de la manifestation de dimanche, a déposé une plainte au commissaire du 1er arrondissement.

M. Hougeron, commissaire, a fait arrêter Paul D..., 17 ans, mais les cinq témoins avec lesquels il l'a confronté ne l'ayant pas reconnu, l'inculpé a été remis en liberté.

Accidents de travail. — Henri Carette, 32 ans, homme de peine, rue de Madrid, 40 : phlegmon consécutif à une coupure à la paume de la main droite. Docteur Duquennoy : repos de trois semaines.

— Joseph Herbé, 17 ans, teinturier, rue de Cronstadt, 25, blessé à l'œil droit par une éclaboussure d'acide sulfurique. Docteur Bonte : douze jours de repos.

— Henri Edirennes, 15 ans, aide-rentreur, rue du Clinquet, contusion du pied gauche. Docteur Delgrange : repos de 10 jours.

— Arthur Vanoverschelde, 28 ans, chauffeur, rue Lacépède, 40, a été brûlé à la jambe gauche. Docteur Decherf : repos de 10 jours.

Accident de roulage. — Lundi, à 5 heures du soir, boulevard Gambetta, un cheval attelé à un camion de la brasserie du Virolois, eut peur d'une machine à nettoyer les tapis. Il se cabra, se jeta sur un pylône de la ligne électrique et y brisa les brancards de la voiture. Le conducteur M. François Vandesheulebrouck, 32 ans, rue de la Croix-Blanche, 8, fut projeté sur le sol et se fit des contusions sans gravité. Il a reçu les soins nécessaires à la pharmacie Assemaine.

Un héritage de coups. — Oscar L..., 41 ans, mouleur à Lille, vint hier à Tourcoing pour y chercher du travail. Rien ne donne soif comme de se promener avec l'intention de trouver une bonne place. Mais Lepiat n'en trouvait pas. Il pense alors à se rendre chez son frère pour l'entretenir d'une question d'héritage. Il y fut si mal reçu par la femme de ce dernier, que vers quatre heures du soir il arrivait ivre au commissariat de M. Niederst, avec une plaie à l'occiput et diverses contusions. Une enquête est ouverte.

Vengeance de rôdeurs. — Dans la nuit de dimanche deux individus entrèrent à l'estaminet du « Carillon », tenu par les époux Glorieux, rue des Plats. Ils reprochèrent au cabaretier d'avoir fait arrêter deux de leurs amis, Mondet et Leveugle, qui avaient brisé la semaine dernière une glace et un bec de gaz dans l'estaminet. Devant les menaces des deux individus Mme Glorieux courut pour avertir la police. Les rôdeurs ne l'attendirent pas et en sortant l'un d'eux nommé Lampe tira quatre coups de revolver en l'air. Lampe est recherché.

Au violon. — Les agents Avit et Dervaux, passant rue Cuvier la nuit dernière, rencontrèrent Paul Broutin, 25 ans, voyageur de commerce, en complet état d'ivresse. Ils l'invitèrent à retourner à son domicile, rue de Wattignies, en cessant le tapage auquel il se livrait.

Ce bon conseil n'ayant pas été suivi, les agents amenèrent Broutin au poste. On le fouilla, et comme il avait en poche un revolver chargé de six cartouches, on confisqua son arme, après quoi il fut gratifié de deux procès-verbaux, l'un pour ivresse, l'autre pour port d'arme prohibée.

Une dispute de cabaret. — Jules Christory, 43 ans, menuisier, rue d'Odessa, 13, s'est plaint à M. Niederst, commissaire de police, de ce que Pierre Catteau, 58 ans, rattacheur, rue de Guisnes, cour Saint-Augustin, lui avait porté des coups alors qu'ils prenaient tous deux une consommation à l'estaminet du « Petit Chasseur », rue de Renaix.

La fraude. — Jean Debacker, 22 ans, journalier né à Bugenkamst (Belgique), a été arrêté lundi matin par les douaniers de la Marlière. Il était porteur de 1 klog 700 de tabac de Moravie.

Ivre-morte. — Les agents du Blanc-Seau ont relevé du trottoir où elle gisait ivre-morte, Louise Dieq, 39 ans, rue de Roncq à Roubaix. Ils l'ont hébergée au violon.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 3 juin

Naissances. — Suys Raymonde, rue d'Alsace, 86. — Hennion Lucien, rue du Moulin, 116. — Desmettre Marie, rue Descartes, 21. — Remy Hortense, rue Serpentine, cour Roussel, 3. — Leclercq Paul, rue Houchard. — Parent Paule rue de l'Hôtel de Ville, 1. — Bourdon Paul, rue de la Bienfaisance, 1.

Mariages. — Desreux Joseph, apprêteur, et Vandepotte Céline, doubleuse. — Deschryser Camille, bonnetier, et Dupree Anna, soigneuse.

Décès. — De Dauw Marie, 60 ans, rue Nationale, 129. — Nys Adèle, 68 ans, rue de Condé, 143. — Dumortier Marie, 8 mois, rue Nationale, 122. — Fleury Julien, 42 ans, rue Nationale, 129.

BOUSBECQUE

Tir à l'arc. — Dimanche soir, au Grand Saint-Georges, a eu lieu un concours entre les archers de Bousbecque et ceux de Linselles.

Les Linsellois sont restés vainqueurs par 8 points contre 5 à Bousbecque.

Voiture contre tramway. — Lundi après-midi vers trois heures, une voiture appartenant à Mme veuve Bailleul, boulangère, passait rue de Wervicq.

Arrivée près de la gare, le cheval entendant arriver le tramway venant d'Halluin, fut pris de frayeur et par un brusque écart se jeta sur la locomotive.

Grâce au sang-froid du conducteur, il n'y a pas eu d'accident de personne. Les dégâts sont peu importants.

Bateau avarié. — Une voie d'eau s'est déclarée à bord d'un bateau chargé d'engrais chimique et appartenant à M. Paulin.

Le bateau était arrivé à hauteur du chemin des Vaches quand l'accident se produisit.

Heureusement, grâce au concours que lui donnèrent plusieurs de ses collègues, le batelier put maintenir son bâtiment à niveau à l'aide de quatre pompes.

Le bateau avarié a été réparé.

HALLUIN

Une série de vols. — Dans la nuit de dimanche à lundi, 4 lapins, valant 8 francs, ont été dérobés chez M. Charles Verhaes, rue de la Montagne; 7 petits lapins, valeur 9 fr., ont été pris dans le clapier de M. Delaere-Vandenebèle. Enfin, un lapin de 3 fr. a été enlevé dans la cour de M. Aloïs Boury, maison Dumortier, rue St-Denis.

HALLUIN. — du 2 juin. — Naissance. — Rachel Vandenbussche, rue Philippe de Girard, 15.

HALLUIN. — Du 3 juin. — Naissances. — Flamez Gérard, rue St-Pierre. — Vandermeeren Georges, rue de l'Alma. — Leenknegt Cyrille, chemin de Neuville. — Millescamps Hélène, rue de Linselles. — Depauw Euphrasie, route de Lille.

Mariage. — D'huister Cyrille, tisserand, et Vanhootte Marie, fileuse.

Décès. — Bosez Madeleine, 1 an, chemin de la Frontière. — Bossuyt Blanche, 6 ans, rue du Nord.

RONCQ

La fête des pompiers. — Lundi, les pompiers de Roncq ont célébré leur fête. A cette occasion, un banquet a eu lieu à 5 h. chez M. Florian Baile, rue de Lille. Il comprenait environ 50 couverts et était présidé par M. Jules Houses, lieutenant-commandant. A la table d'honneur avaient pris place les officiers de la Compagnie d'Halluin, les officiers de la musique municipale de Roncq et des délégués des « Mélomanes ».

MM. Houses et Albert Deltour, sous-lieutenant, ont pris la parole au dessert pour remercier les invités de leur présence. La fête s'est terminée par un concert improvisé.

Fête vélocipédique. — C'est dimanche prochain 9 juin, qu'aura lieu la fête vélocipédique que nous avons annoncée il y a quelque temps.

Cette fête est organisée par le club cycliste « Les Joyeux Pédaleurs Roncquois ». La fanfare cycliste du Nord-Touriste et la musique municipale prêteront leur concours à cette fête. Un cortège des sociétés prenant part à la fête partira de chez M. Vanhulst, rue des Chats-Huants, à 2 h. de l'après-midi, et parcourra diverses rues de la ville. Après le cortège, un concert sera donné sur la place par la musique municipale; après le concert, divers jeux et concours seront organisés pour lesquels il y aura une somme de 300 fr. à répartir en prix.

Le lendemain lundi, à 8 h., aura lieu un concours de vélos illuminés; 60 fr. de prix.

Singulier mendiant. — Lundi matin, Jean Flipo, 47 ans, originaire de Longemarck (Belgique), venait mendier chez M. Six, cultivateur, sentier de Neuville; on lui donna une miche de pain qu'il refusa parce qu'elle n'était pas assez beurrée ! Il réclama de la viande, et M. Six ayant refusé, le quidam lui déclara qu'il pourrait regretter son refus, qu'il sortait du dépôt d'Hoogstraete et qu'il n'hésiterait pas à tuer ou à brûler ! !

L'individu se rendit ensuite chez M. Cousture, boulanger, rue des Chats-Huants, s'y empara d'un pain qu'il refusa de payer, et comme le boulanger protestait il cassa un carreau.

Le singulier mendiant continuait ses exploits, lorsque la police arriva, lui mit la main au collet et le conduisit au poste en attendant son transfert à Lille.

La fraude. — Les douaniers du Tonquet ont arrêté Louis Flipo, 30 ans, né à Tourcoing, demeurant à Roncq. Cet homme était accompagné d'un camarade qui a réussi à prendre la fuite après avoir abandonné sa charge. La prise consiste en 83 kilos de café vert.

BONDUES

Affreux accident d'automobile

Dimanche soir, deux habitants de Bondues, Jules Flament, ouvrier couvreur, et Robert Colpaert, manœuvre, revenaient ensemble de La Madeleine. Vers minuit et demie, au hameau du Cabu, ils aperçurent au milieu du pavé, un homme étendu qui paraissait endormi, ils le secouèrent et reconnurent qu'ils étaient en présence d'un pauvre homme victime sans doute d'un accident car il avait des coups à la tête et était sans connaissance ; ils le transportèrent sur le trottoir et avertirent le garde-champêtre de Bondues. Celui-ci fit transporter à la mairie le blessé qui ne tarda pas à expirer.

M. le docteur Durasnel constata que le malheureux avait plusieurs blessures à la tête, notamment à l'arcade sourcillière, le côté gauche était fracassé, le poumon perforé, la cuisse droite fracturée, le genou brisé ; le corps porte de nombreuses ecchymoses.

Tout porte à croire que cet homme a été victime d'un accident d'automobile, il a dû être pris par le garde-boue ou par le marchepied. Un peu au-dessus de l'endroit où on l'a ramassé, on a remarqué une grande mare de sang. On a relevé des traces de roues, imprégnées de sang, se dirigeant vers Lille ; d'ailleurs vers minuit, on avait remarqué dans le village le passage d'un automobile non éclairé.

La victime de cet accident se nomme J.-B. De Keyser, âgé de 62 ans, originaire de Bottelaere (Belgique) ; il était ouvrier de ferme chez M. Couvreur-Hellin, cultivateur ; toute la journée de dimanche il avait travaillé, néanmoins, vers le soir, il était sorti et après avoir séjourné un certain temps au cabaret de M. Jules Bonte, en était sorti vers 11 heures.

LINSELLES. — Mariages. — Cyr D'Halluin, 27 ans, encolleur, et Fideline Bioche, 25 ans, visiteuse de pièces. — Jules Nisen, 20 ans, ouvrier jardinier, et Germaine Marescaux, 24 ans, fileuse.

MOUVAUX

Conseil municipal. — M. Duhem, maire de Mouvaux, informe ses collègues que le Conseil municipal se réunira à la Mairie, jeudi prochain, 6 juin, à huit heures du soir, pour délibérer sur les propositions contenues dans l'ordre du jour suivant :

Session de mai 1907. — 2e séance. — Application de la loi du 13 juillet 1903 (art. 4) pour la répartition de la contribution personnelle mobilière à Mouvaux en 1908 ; avis sur la détermination du minimum de base de loyer imposable. — Traitement du secrétaire et des employés de la Mairie. — Renouvellement de la tenue de Musique municipale. — Allocation pour la fête vélocipédique à Mouvaux. — Souscription au monument commémoratif à ériger à Billy-Montigny en mémoire des victimes de Courrières. — Indemnité de logement à une institutrice. — Pavage d'une partie de la rue Jean-Bart et réparation de la partie pavée. — Prévision pour aménagement de l'ancien presbytère. — Autres crédits divers. — Vote du budget supplémentaire pour 1907. — Avis sur une demande d'emploi de professeur du cours de coupe. — Demande de placement d'une jeune fille aveugle à l'Institution de Lille. — Vote du budget primitif de 1908. — Budget supplémentaire 1907 et Budget primitif pour 1908 du Bureau de bienfaisance : Avis. — Budget supplémentaire 1907 et Budget primitif pour 1908 de l'Hospice : Avis.

LILLE

Un petit garçon de six ans écrasé

Lundi, dans l'après-midi, la voiture de M. Delbout, messager à Templeuve, passait place Casquette.

Un enfant de six ans, Georges Dhaene, rue d'Hanbourdin, se glissa sous la voiture pour se mettre dans la « bascule » ; en voulant en sortir, l'enfant tomba, et une des roues lui écrasa la poitrine.

Aux cris poussés par les témoins, la voiture s'arrêta. Hélas ! le pauvre petit était mort. Le bassin était fracturé.

Cet accident a produit dans le quartier une émotion considérable.

Parents, veillez sur vos enfants !

V'la vitrier qui passe. — Hier, vers 9 h. 30 du matin, une voiture de la coopérative de charbons de Saint-Sauveur, en passant rue des Tanneurs, a tourné trop brusquement : la vitrine de M. Cleuse a été démolie.

CAMBRAI

CAUDRY

L'électricité à Caudry. — Lundi 27 mai, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, a eu lieu la réunion des industriels que nous avions annoncée. La séance a été ouverte par M. Sandras, adjoint au maire.

M. Peraï, ingénieur de la Compagnie Thomson-Houston, a développé d'une fa[illegible]

BOURSE DE BRUXELLES

3 JUIN 1907

Pour répondre aux désirs de nos lecteurs, nous donnons, pour la « Bourse de Bruxelles », les cours d'ouverture et les cours de clôture. Pour avoir le cours exact nos lecteurs n'auront qu'à faire la moyenne lorsqu'il y a lieu.

Dernières jouissances	FONDS D'ÉTAT, prov., villes	Ouverture	Clôture
	Belge 3 %, 3e série	—	98
	Brux. 1902, 2.50 %	107	107 80
	— 1905, 2 %, lib.	98 50	98 [illegible]
	Anvers 1887, 2.50 %	101 50	101 75
	— 1903, 2 ... %	100 25	100
	Gand, 3 %	83 50	84 [illegible]
	Liége 1896, 3 %	128	127 50
	— 1897, 3 %	[illegible]	[illegible]
	— 1905, 3 %	—	98
	Congo, lots	—	88
	CHARBONNAGES		
1er mars 0[illegible]	[illegible]	—	[illegible]
1er oct. 06	Anderlues	[illegible]	[illegible]
2 avril 07	Bernissart	[illegible]	[illegible]
2 avril 07	Bois-d'Avroy	—	[illegible]
3 nov. 06	[illegible]	—	[illegible]
17 oct. 04	Borinage Central	—	[illegible]
15 avril 07	Charb. Belge	—	[illegible]
1er mai 06	Chevalière à Dour	—	[illegible]
1er mai 07	Cie Réunies [illegible]	—	[illegible]
1er mai 06	Concorde	[illegible]	[illegible]
1er avril 06	Courcelles-le-Fleur	—	[illegible]
1er mai 07	Courcelles (Nord)	[illegible]	[illegible]
1er août 06	Espérance, [illegible]	[illegible]	[illegible]
2 mai 07	Fontaine-Lévêque	—	—
15 avril 07	Gouffre	—	[illegible]
17 nov. 06	Grand Buisson	—	—
31 déc. 06	Gr. Mach. à Dour	—	4800
15 mars 07	Grand Mambourg	[illegible]	[illegible]
	Haine S. Pierre	—	—
21 mai 06	Hom-sur-Sambre	795	775
1er mai 07	Hasard	[illegible]	[illegible]
3 oct. 06	Horloz	—	2700
2 avril 07	Hornu et Wasmes	—	10450
3 nov. 06	H. Union de Charl.	[illegible]	[illegible]
2 avril 07	Kessales	—	1210
1 oct. 06	La Haye	—	1190
2 avril 07	Levant du Flénu	—	—
15 avril 07	Mariemont	—	—
1 février 07	Marcinelle	—	795
1 nov. 06	Noël Sart Culpart	—	[illegible]
1er juin 06	Nord de Charleroi	—	2900
	N. d. Rieu du Cœur	—	836
1 août 06	Petit-Bois	—	—
2 avril 07	Poirier	—	798
1 mars 07	Produits au Flénu	—	—
1er juin 06	Réunis de Charl.	—	—
1er mai 07	Sacré Madame	[illegible]	[illegible]
24 sept. 06	Trieu-Kaisin	1150	1160
2 avril 07	Bois-Ouest Mons	1345	1334
	MÉTALLURGIE		
30 déc. 06	Angleur	—	415
2 nov. 06	Cockerill	—	1905
	[illegible]	330	340
15 mai 06	— ordinaires	—	—
1er août 06	Ougrée	1920	1950
	Providence Russe	—	65
31 oct. 05	Sarrebruck	—	—
	[illegible]	—	—
30 nov. 1906	[illegible]	—	—
15 févr. 06	T. de Konstantinowka	—	—
	ZINC		
2e juin 06	Asturienne	—	—
2 nov. 06	Austro-Belge	454	455
15 mai 06	Djebels	540	510
2 nov. 05	Nébida	577	578
	Nouvelle-Montagne priv.	—	355
	» » ord.	—	305
15 mai 06	Vieille-Montagne	—	909 50
	DIVERSES — ÉTRANGÈRES		
15 avril 07	All. Dalbusch	1300	1303
6 juin 1906	All. Mine Stolberg	—	600
7 mai 06	All. Zinc de Silésie	—	1305
2 juillet 05	Fr. Métropolitain	537	539
15 janv. 07	R. Dniéprovienne	—	—
15 juin 06	R. Kolomna	—	1345
24 déc. 1906	R. Métal Rus.-Belg.	1000	1016